



Fourniture d'images par le laboratoire photographique des Archives nationales d'outre-mer

Conditions matérielles et financières

Pour toute demande de reproduction, Il est nécessaire de communiquer la **cote exacte** du document désiré (ex. : FR ANOM 30 Fi 26/52).

I - Fourniture d'un fichier numérique en noir et blanc ou en couleur, incluant le transfert sur CD ou par voie électronique:

qualité standard (150 Dpi, format JPG Q8, 100 % de l'original) : 2,50 € par image
qualité édition (par défaut 300 Dpi, format TIF, 100 % de l'original, travail à façon) : 16,72 € par image

II - Fourniture de CD (par CD jusqu'à 600 Mo) : 8,36 €

III - Impression (tirage sur papier photo standard)

La feuille au format A4 : 3,35 €

La feuille au format A3 : 5,02 €

IV - FACTURATION - REGLEMENT

La commande sera accompagnée si besoin des documents nécessaires (attestation contre recours, autorisations, etc). A réception de celle-ci, les travaux photographiques seront entrepris, puis adressés accompagnés de la facture correspondante.

En cas d'un montant de commande supérieur à 400 €, une facture vous sera adressée et les travaux photographiques ne seront entrepris qu'à l'arrivée de votre règlement, l'envoi de votre commande suivra.

NOTA : La facturation mentionnée ci-dessus n'exonère pas l'utilisateur d'images de se mettre en conformité au regard des droits liés à l'utilisation des images :

- **DROITS DE REUTILISATION DE DONNEES PUBLIQUES**
- **DROITS D'AUTEUR**
- **PROTECTION DE LA VIE PRIVEE**

Pour plus d'informations (législation, formulaires, tarifs), le lecteur peut consulter le site internet des Archives nationales d'outre-mer :

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>